

## Intégration, assimilation : le débat totalement dépassé par la réalité de la société française



Au-delà des différences entre les individus, la question est surtout le partage (ou pas) des valeurs qui fondent le socle de la République française.

Avec Guylain  
Chevrier

### **Atlantico.fr : Les questions d'immigration en France sont souvent abordées à travers un biais très intellectuel et très politique plus que pragmatique, quel bilan tirer du débat intégration / assimilation mené depuis bientôt 30 ans ?**

**Guylain Chevrier** : La mesure phare, en a été la création du Contrat d'accueil et d'intégration, obligatoire pour les migrants (2007), qui comprend une formation à la langue, une formation civique et à la connaissance de la société française. Mais derrière, les choses n'ont pas suivi. On est passé de la promotion de l'égalité à celle de la discrimination positive, en adoptant de plus en plus une ligne multiculturelle comme le rapport Tuot, commandé par le gouvernement y invitait. Dans son prolongement, Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, proposait une nouvelle feuille de route sur l'intégration rompant avec le creuset français, pour faire prévaloir le clientélisme religieux et la dérive communautariste. On allait jusqu'à la proposition d'abrogation de la loi d'interdiction des signes religieux à l'école, jugée discriminatoire. On promeut à présent un nouveau modèle appelé le "community organizing". Venu des pays anglo-saxons, il vise la mise en place de conseils de quartier dit "réellement représentatifs (...) sélectionnés en fonction de leur pays d'origine, de leur genre, de leur âge..." (Rapport du think-tank, Terra Nova, proche du PS -Le Monde du 12/04/ 2012). Voilà l'écueil où on a échoué ! En réalité, la reconnaissance d'une certaine diversité n'implique pas la nécessité du multiculturalisme, car ce sur quoi on fait société peut être plus important que ce qui nous différencie, sans pour autant devoir renoncer à nos identités particulières.

Le bilan chiffré de l'intégration, contrairement à la rumeur politique, est bon, sinon très bon. Une étude de l'observatoire des inégalités a montré que les enfants d'immigrés réussissaient à l'école aussi bien que les autres (37%). L'étude TeO (Trajectoires et Origines) de l'INED a aussi montré qu'en termes de mobilité sociale, si les pères étaient positionnés sur des professions peu qualifiées, l'évolution est spectaculaire pour leurs fils, puisqu'ils passent en une génération de 7 à 22% pour les professions intermédiaires et de 4 à 9 % pour les cadres. Les filles réussissent encore mieux. En politique de la ville, pour le seul secteur de la rénovation urbaine, l'État a consenti sur 10 ans pas moins de 43 milliards. Il faudrait y ajouter l'action des politiques spécifiques au coût élevé, telles les ZEP, les ZUS, les zones franches urbaines, sans quoi notre cohésion sociale aurait été pulvérisée.

Mais là où on est véritablement passé à côté, c'est en ce qui concerne le partage des valeurs de la République. Trente ans, c'est bien l'échelle sur laquelle il faut travailler pour comprendre pourquoi. Si on se réfère aux premiers voiles à l'école en juin 1989, ce ne fut qu'atermoiements sinon refus de trancher au nom d'un respect de la diversité sur lequel nous nous sommes fait piéger, au lieu de faire respecter tout simplement la laïcité à l'école, principe historique qui en est le marqueur égalitaire. "L'organisation de

l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat", voilà ce que l'on trouve dans notre Constitution. Il a fallu quinze ans pour qu'une loi, celle du 15 mars 2004, d'interdiction des signes religieux ostensibles dans l'école publique, vienne simplement le rappeler. La confusion a ainsi régné et nous n'en sommes pas sortis, par un manque de clairvoyance politique. Entre temps, c'est toute une génération d'enfants d'immigrés venus tout particulièrement du Maghreb et d'Afrique qui est passé à travers ces valeurs, à côté de la laïcité.

C'est dans ce contexte que la religion est venue progressivement à s'affirmer comme première dans l'ordre de l'identité pour beaucoup de ces jeunes, créant un risque d'affrontement avec la République. A laisser se développer cette forme de foi faisant passer les valeurs religieuses avant celles de la République, on a favorisé l'idée que la laïcité ne servirait qu'à empêcher les musulmans de pratiquer leur religion, puisqu'elle impose la primauté sur la religion des droits et libertés de chacun. L'idée d'un complot de la République contre les musulmans, argument des islamistes pour enrôler des jeunes, n'est pas bien loin.

On a ainsi encouragé une victimisation justifiant de rabattre des difficultés sociales, liées à une économie de sous-emploi chronique, sur des discriminations massives fantasmées, avec une haine de la République à la clé que certains n'hésitent pas à instrumentaliser. Il ne s'agit pas de nier qu'il en existe, mais rien à voir avec le fonds de commerce que certains en font. L'ensemble des personnes vivant sur notre territoire bénéficient des mêmes droits économiques et sociaux et des mêmes libertés publiques, voire des mêmes droits politiques lorsqu'ils sont Français ! Le critère religieux ne représente que 2% des discriminations, 1500 plaintes environ par an pour l'ensemble des discriminations en France. On parle de ghettos ethnico-religieux, mais ces situations sont nées d'abord du fait d'un accueil massif par certaines municipalités des immigrés dans leur parc social, ce qui était perçu comme positif alors. Que les choses aient évolué ainsi est d'abord le fait d'un enfermement religieux qui déborde les contours du problème de la concentration de population de même condition sociale. En réalité, si la République a failli, c'est en raison de ne pas avoir su se faire respecter, c'est là le principal enseignement du bilan des loupés de l'intégration et de l'assimilation aujourd'hui.

**Atlantico.fr : Manuel Valls dans une tribune publiée vendredi sur Facebook juste avant les attentats évoquait son adhésion au modèle de l'assimilation, assumant par-là de prendre à revers une bonne partie de la gauche plus attachée au respect des différences culturelles. Ce genre de position est-il encore pertinent pour faire face à ce qui menace la société française ? En quoi l'existence de djihadistes français fait-elle exploser ce cadre puisque ni l'intégration ni l'assimilation n'apportent une réponse au défi qu'ils représentent ?**

**Guylain Chevrier** : Il ne suffit pas d'affirmer son attachement à l'assimilation, côté Premier ministre, pour tout régler, dans un contexte où les cartes sont à ce point brouillées. Après les attentats de janvier, la mesure phare a été le renforcement de l'enseignement dit "laïque" du fait religieux à l'école, que l'on pourrait résumer par "plus d'islam" dans les programmes, avec une charte de la laïcité à l'école à signer par les parents qui n'aurait jamais dû être négociable. On a cru encore une fois pouvoir intégrer par des concessions à la reconnaissance des différences, en continuant à favoriser cette confusion sur la place du religieux dans notre société, qui doit se soumettre aux lois de la République, point à la ligne. Aussi, la République est illisible pour nos concitoyens de confession musulmane. L'extension du port du voile islamique a connu depuis 1989 un mouvement exponentiel, qui a été banalisé. Il a pourtant pour signification un refus du mélange au-delà de la communauté de croyance, de l'ouverture aux autres et à notre société, à sa culture, un repli identitaire religieux à l'enfermement inquiétant.

Les Français ne s'y trompent pas, qui étaient majoritairement favorables, il y a quelques années, au vote des étrangers aux élections locales et sont largement contre aujourd'hui, qui sont dans toutes les enquêtes d'opinion, autour de 80% à être pour l'interdiction du voile dans l'entreprise, à l'université, qui sont pour plus de discrétion des signes religieux dans l'espace public, alors que 56% des musulmans disent faire passer leur valeurs religieuses avant celles de la société, selon l'enquête de l'institut Sociovision de décembre 2014. En 2005, dans un ouvrage intitulé "Droit et religion musulmane" publié aux éditions Dalloz, par les avocats de la mosquée de Lyon et de la mosquée de Paris, était expliqué que "le droit n'a pas de prise sur la foi", on a laissé cela sans réponse ! L'un des deux auteurs, Chems-eddine Hafiz, est aujourd'hui vice-président du Conseil français du culte musulman. Il en ressort une forme de foi incompatible avec notre République, antagonique avec elle, car c'est la liberté de l'individu s'écartant de la domination avant tout de la foi qui est ainsi fondamentalement combattue.

On parle d'unité nationale, mais on voit bien ici que c'est l'éclatement de notre société qui est déjà consommée, avec une forme de foi qui s'affirme comme la référence à une partie croissante des musulmans de France, se pensant au-dessus des lois de la République. Le djihadisme français est révélateur de cette situation d'éclatement sourd, mais de plus en plus patent, poussé dans ses retranchements. Bien des musulmans eux-mêmes subissent cette pression religieuse communautaire contre leur liberté de choix de pratiquer comme ils l'entendent leur religion ou pas. Mais on contrecarre la possibilité de leur expression publique, à ne vouloir voir les musulmans que comme des pratiquants inscrits dans une logique communautaire désastreuse, uniforme, en poussant ainsi dans le sens d'une séparation, d'assignation et d'enfermement.

**L'islam politique et l'écho qu'il rencontre dans certaines catégories de la population française a-t-il rendu le débat intégration/assimilation caduque ?**

**Guylain Chevrier** : Oui, d'une certaine façon, si on ne fait rien pour changer radicalement de cap dans ce domaine. Changer, ce n'est pas ce qui se profile, si on écoute M. Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, qui sur RTL ce dimanche a expliqué que toutes les options étaient ouvertes, y compris celle à laquelle il était favorable, d'un élargissement à l'ensemble de la France de certains aspects dérogatoires du statut de l'Alsace-Moselle à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, pour permettre que l'Etat français forme les imams... On croit rêver ! Et pourquoi pas qu'il les nomme aussi, comme le demande l'imam d'Alfortville ? ! Comme si l'Etat pouvait se poser en tuteur du religieux et donc formateur de ses représentants, donnant onction et pouvoir à ceux-ci sur leurs brebis, assignant ainsi l'ensemble des croyants musulmans à leur autorité. Quel recul ! Au contraire, le rôle de l'Etat est de dire ce qu'il est, une République indivisible, laïque, démocratique et sociale (Art. 1 de la Constitution) qui garantit avec l'ensemble des libertés et droits individuels la liberté de conscience, droit de croire ou de ne pas croire, en protégeant la liberté de choix de l'individu contre toute logique communautaire religieuse ou non, qui voudrait l'en dessaisir.

~~Ce qu'il faut sans doute, pour la République aujourd'hui, et elle n'a pas le choix, c'est d'aller à l'affrontement idéologique contre cette~~

---

forme de foi, forte de ses convictions émancipatrices. Elle doit être combattue car c'est elle qui conduit au communautarisme, à la reconnaissance de droits à un groupe rompant l'égalité entre les citoyens, condition de l'édification de l'islam politique. Il y a un conflit ouvert entre la volonté de certains de vouloir imposer le sacré comme règle à la société et la raison, au nom de laquelle l'homme se gouverne lui-même en République, sous la légitimité de la souveraineté du peuple. Nous ne pourrions faire l'économie de cette bataille politique loin de tout amalgame, sous le signe d'un dialogue ferme avec l'ensemble de nos concitoyens, si nous voulons déjouer le risque de connexion entre ces velléités d'un communautarisme et l'islamisme. Un risque qui contient les ingrédients potentiels d'un embrasement de la société française. Ne l'ignorons pas !

**Faut-il envisager une approche nettement plus radicale qui serait celle de l'éradication de ceux qui au sein de la société française, de nationalité française ou non, vomissent la France, ses valeurs et considèrent qu'elle n'est qu'un pays de mécréants méritant d'être éliminé ? Certains ont déjà évoqué l'expulsion d'imams radicaux, la déchéance de nationalité, l'internement, que peut-on envisager concrètement pour éliminer aussi bien ceux qui sont déjà radicalisés que ceux qui sont dans une zone grise de relative complaisance vis-à-vis des visions de l'islam politique radical ?**

**Guylain Chevrier** : Il y a l'idée d'une réponse forte avec la proclamation de l'Etat d'urgence et l'usage du mot "guerre" pour désigner ce qui se passe, alors qu'après les attentats de janvier, on accusait de vouloir mettre le feu aux poudres à l'utiliser. Mais on est toujours plus dans le discours, la forme, que dans la réalité. Nous n'en sommes qu'à une étape dans un processus de violence sans limite, que nous ne pourrions stopper qu'à la condition d'être sans concession avec toute tentative de contourner les lois de la République, pour imposer une logique de rejet de celle-ci en utilisant le religieux, comme c'est le cas des salafistes par exemple. Comment ces fondamentalistes religieux dont les femmes sont totalement voilées contrairement aux lois de la République et dont ils rejettent les valeurs avec violence, spécialement l'égalité hommes/femmes en supprimant jusqu'à leur identité, ont-ils pu être ainsi tolérés sur notre sol ? Force est de constater que cela a conduit à ce que, lors de contrôles de femmes intégralement voilées à Trappes ou à Marseille, donc contrevenants à la loi d'interdiction de la dissimulation du visage dans l'espace public de 2010, nous assistions à des émeutes parfois de plusieurs jours.

Ceci nous a montré qu'il y a une continuité entre des réalités apparemment distinctes, qui peuvent aller du fondamentalisme religieux au soutien violent de certains jeunes et moins jeunes musulmans, anonymes des quartiers. Les participants des manifestations palestiniennes qui reprennent en coeur "Allah Akbar" et des "Mort aux juifs", sont à inscrire aussi dans cette continuité. Cela n'est en rien réglé. Il faut être aussi vigilant au regard d'une délinquance des mineurs qui est marquée par un laxisme judiciaire chronique, qui les laisse dans l'idée d'une toute-puissance qui les fait se rêver en caïds contre leur propre intérêt, prêt à porter de l'exclusion, et en fait potentiellement des futures recrues de la radicalisation.

Ces jeunes délinquants déjà en conflit avec la République peuvent être une proie facile pour les endoctrineurs, qui utilisent l'argument selon lequel elle serait contre leur religion et donc un ennemi légitime, transformant leur délinquance en instrument de guerre religieuse. Il y a là aussi un risque majeur qui est loin d'être conjuré.

**Atlantico.fr : A quel point la notion de taqiya (le fait de dissimuler ses croyances réelles si ça peut permettre de survivre dans un environnement considéré comme hostile) peut-elle compliquer les choses ?**

**Guylain Chevrier** : La taqiya s'inscrit dans la norme religieuse à certaines conditions, particulièrement en milieu hostile, appliquée à la guerre islamique. L'usage qui en est fait là, est relatif à l'idée de s'infiltrer de façon invisible dans une société ennemie que l'on veut détruire. C'est un passage psychologique qui joue aussi sur l'effet de toute-puissance qu'il procure et peut être très séduisant, envoutant, particulièrement pour des jeunes fragiles. Posture qui rejoint l'austérité de l'islamisme. Les jeunes qui s'endoctrinent enlèvent les posters de leur chambre, n'écoutent plus de musique, la radicalisation les lisse.

Dans ce qui se joue, en considération du risque de contagion de la radicalisation qui existe à l'état larvé, il en va d'une question de psychologie collective, si je puis dire. Ce mode opératoire nourrit aussi sa justification à toutes les contradictions de notre société en parfaite cohérence avec le projet qu'il sous-tend, que l'on encourage à chaque faiblesse, recul de la République. La crise que connaît l'intégration sur le plan des valeurs collectives est la toile de fond du problème, le maillon faible de notre société face aux entreprises de déstabilisation des islamistes. Il existe des forces considérables pour s'opposer à ce mouvement, à condition de les rassembler autour des valeurs de la République qui doivent s'énoncer clairement. Ce serait redonner pour tous du sens commun au projet humaniste qu'elles contiennent. Si on prend la mesure de ce risque, on ne doit pas tarder à agir.